

Commission de la condition de la femme 2015

Cette année, la <u>59e session</u> de la Commission de la condition de la femme (CSW59) a porté sur l'évaluation des progrès réalisés dans l'application de la <u>Déclaration et du Programme d'action de Beijing</u>, 20 ans après son adoption lors de la 4ième conférence mondiale sur les femmes en 1995.

La CSW a été l'occasion, pour les onze mille femmes présentes dont Louise Dionne du CATHII, de participer à plusieurs activités, dont plus de vingt ateliers sur la traite des femmes. Il y a eu des conférences de deux rapporteures spéciales,

celle sur la violence envers les femmes, Rashida Manjoo et celle sur les droits des peuples autochtones, Victoria Tauli Corpuz. Il y a eu aussi deux évènements organisés par le Canada portant sur le mariage des enfants et sur la cyber violence.

Cette 59e session a mis également de l'avant les défis actuels affectant la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing pour la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomie des femmes dans le programme de



Phumzile Mlambo-Ngcuka, directrice d'ONU femmes Photo : ONU Femmes

développement pour l'après-2015.

De nombreuses critiques ont soulevé le fait que la déclaration finale des États a été adoptée dès le premier jour.

Suite à la page 2

Solidarité avec les travailleuses du textile



Les disparu.e.s du Rana Plaza Photo: CommonWikipédia

La Marche mondiale des femmes 2015 nous invite à une action le 24 avril 2015 dans le cadre des 24 heures de solidarité féministe. Il y aura des manifestations pour exprimer la solidarité avec les travailleuses de l'industrie du textile, deux ans après l'effondrement du Rana Plaza au Bangladesh qui a fait des milliers de morts et de blessés.

Le CATHII vous invite à

faire une minute de silence le 24 avril 2015 entre 12h et 13h ou à participer à la manifestation de Montréal. Un geste de solidarité envers toutes les femmes qui fabriquent nos vêtements ainsi qu'envers toutes celles qui les vendent.

Pour en savoir plus voir le site du <u>CATHII.</u> ●

Dans ce numéro:

Déclaration des États membres	2
Une militante anti-traite récompensée	2
Déclaration de Beijing, 20 ans après	3
Les Objectifs de développement durable après-2015	3
Un 8 mars international	4
Activités des membres	4

À surveiller Sortie en salle du film <u>Le commerce du sexe</u>

d'Ève Lamont le 1er mai 2015 Bande annonce sur le site de <u>l'ONF</u>

Déclaration des États membres

En effet, contrairement aux années antérieures, la session a débuté par la déclaration unanime des États membres, le 9 mars. Le fait que la rédaction de la déclaration politique signée par les représentants des gouvernements a été adoptée dès la première journée, soit avant même que les discussions aient commencé, excluait d'emblée la participation des ONG.

En réaction, plusieurs ONG présentes ont publié des communiqués dénonçant ce changement dans le processus des discussions. Il a donc été demandé aux gouvernements d'appuyer un processus plus inclusif pendant la <u>Commission (CSW59)</u> et de s'assurer que les groupes de la société civile participent à la rédaction des conclusions. On a

aussi exigé une plus grande consultation des groupes de femmes dans le cadre des réunions nationales et régionales en préparation de la CSW60 dont le thème sera l'habilitation économique des femmes.

Peu d'engagements concrets

Les représentantes de la société civile ont aussi exprimé leur préoccupation face au peu d'engagements concrets de la part des États signataires. Dans la déclaration, les États réaffirment la pertinence de la Déclaration et de la Plateforme d'action de Beijing et ils soulignent l'importance de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDAW) pour l'égalité, l'autonomisation et la pleine droits réalisation des des



Louise Dionne au CSW59

femmes.

La déclaration contient aussi des préoccupations quant aux progrès inégaux et les écarts importants restants qui se manifestent dans les obstacles structurels à l'application des 12 thématiques critiques de préoccupation figurant dans la plateforme d'action.

Une militante anti-traite récompensée



Ruchida Gupta

Ruchira Gupta, réalisatrice, journaliste et militante abolitionniste, a reçu le *Woman of Distinction Award 2015* du Forum des ONG/CSW de New York.

Ruchira Gupta lutte contre la traite depuis plus de 25 ans. Elle est la présidente et fondatrice d'Apne Aap, une organisation basée à New Delhi, en Inde, qui lutte contre la traite des personnes. Son film The Selling of Innocents a reçu un Emmy lors de sa sortie en 1997. Apne Aap regroupe plus de 5 000 membres qui sont d'anciennes victimes de la traite des personnes. Lors de son discours, Mme Gupta a indiqué que les

pays et les institutions des Nations Unies peuvent travailler ensemble en enquêtant, arrêtant et traduisant en justice les auteurs de tels actes. Elle a demandé instamment aux Nations Unies de jouer le rôle de chef de file dans les efforts de collaboration multilatéraux et de soutenir l'adoption de textes de loi qui reprennent les normes édictées dans le Protocole à la Convention contre la criminalité transnationale organisée sur la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants.

Déclaration de Beijing, 20 ans après

Les Nations Unies ont organisé quatre conférences mondiales sur les femmes: Mexique en 1975, Copenhague en 1980, Nairobi en 1985 et Beijing en 1995. La Conférence mondiale sur les femmes, organisée à Beijing en 1995, a marqué un tournant important pour l'égalité des sexes. La <u>Déclaration et le Programme</u> <u>d'action de Beijing</u>, adoptés à l'unanimité par 189 pays, forment un programme pour l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes.

La Plateforme d'action de Beijing a identifié 12 domaines de préoccupation critiques, l'un d'entre eux portant sur la violence à l'égard des femmes.

Parmi les trois objectifs stratégiques liés à la violence figurent celui d'éliminer la traite des femmes et aider les femmes victimes de violences liées à la prostitution et à la traite. Ces objectifs énoncent une série de mesures pour les gouvernements, notamment la mise en œuvre d'instruments internationaux; l'adoption et l'examen périodique d'une législation sur la violence à l'égard des femmes, l'accès à la justice et des voies de recours dignes de ce nom; des mesures et des programmes visant à protéger et aider les femmes victimes de violence; enfin, des actions de sensibilisation et d'éducation.

En plus du <u>rapport synthèse</u>, 166 pays ont déposé leurs bilans, ainsi que plusieurs organisations de la société civile telles que UNANIMA International.

Des ONG ont demandé aux États de s'engager plus clairement et fermement envers la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing. La traite des femmes a été identifiée comme un enjeu préoccupant.



Planète 50-50 d'ici 2030

ONU Femmes a établi un nouvel échéancier pour l'atteinte de l'égalité des sexes. « Planète 50-50 d'ici 2030 : Franchissons le pas pour l'égalité des sexes » demande aux gouvernements de prendre des engagements nationaux destinés à combler les inégalités entre les sexes – à travers un ensemble de mesures allant des lois et des politiques jusqu'à des plans d'action et des investissements appropriés dans un cadre national. •

Les Objectifs de développement durable après-2015

En septembre 2015, les États adopteront les 17 objectifs et les 169 cibles désignés avec l'horizon de 2030 pour leur réalisation.

Les discussions basées sur la plateforme d'action de Beijing en lien avec les <u>Objectifs de développement durable (ODD) et de l'Agenda de développement après-2015</u> ont suscité des réactions mitigées. Les États membres ont reconnus que la mise en place de la plateforme

d'action de Beijing est essentielle à l'agenda de développement durable après-2015 qui sera adopté en septembre 2015.

Les organisations de la société civile présentes ont indiqué que les objectifs de développement durables (ODD) doivent promouvoir l'égalité des femmes et les droits de la personne. Certaines craignent de devoir attendre 15 autres années pour la mise en place du programme

de Beijing.

Certains objectifs sont importants pour contrer la traite des femmes. L'objectif no 5 vise l'égalité des sexes et l'habilitation des femmes, l'objectif no 8 concerne la promotion d'une croissance économique durable, inclusive et soutenue, du pleinemploi productif et d'un travail convenable pour toutes et tous. Il y a aussi l'objectif 12, qui appelle à une consommation responsable.

Un 8 mars international



Marche à Time Square, NY

À New York, le 8 mars, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki Moon, et la directrice d'ONU Femmes, Phumzile Mlambo Ngcuka, se sont joints

à la marche organisée à la veille de l'ouverture de la 59e session de la Commission de la condition de la femme. Le slogan était « Planète 50-50 d'ici 2030 : Franchissons le pas pour l'égalité des sexes ». Des milliers de personnes, dont Louise Dionne, coordonnatrice du CATHII et des membres d'UNANIMA International, y participaient.

À Montréal, les membres du CATHII ont participé à la Marche organisé par le groupe Femmes d'origines diverses. Le 8 mars a



Claudette Bastien, présidente du CATHII, et des amies lors de la Marche de Montréal.

été l'occasion du lancement des activités de la Marche mondiale des femmes 2015 dont le thème est « Libérez nos corps, notre Terre et nos territoires ».

Activités des membres

Ateliers sur la traite humaine

Le 4 mars 2015, Louise Dionne du CATHII a offert un atelier sur la traite des personnes au Collège Laflèche de Trois-Rivières. Elle y a présenté les enjeux de la traite humaine et le DVD Femmes déchirées.

Le 31 mars 2015, une session sur la traite était offerte aux étudiants et étudiantes du cours Genre et politique de l'université Bishop à Sherbrooke. Les discussions ont porté sur l'identification des victimes et leur protection.

Prière au début de l'atelier

Droits humains et traite

Lors de la rencontre des membres, le 3 mars 2015, Nicole Fillion a présenté les principaux éléments du Rapport sur l'état des droits humains au Québec et au Canada, publié par la Ligue des droits et Libertés en 2013. Cette présentation a permis de mieux comprendre le contexte actuel des droits humains et de mieux cibler les actions du CA-THII. •



Nicole Fillion

Crédit photos : CATHII PROCHAIN NUMÉRO

- · Activités des membres
- Marche mondiale 2015
- Travail des enfants

Pour nous joindre:

info@cathii.org
www.cathii.org
www.facebook.com/CATHII.info
twitter.com/Cathii_info